

décembre 2023

www.brusvily.fr

# Brusvily

bulletin d'informations municipales

MA G  
W  
A  
G  
E



**8 à 12**

**RÉTROSPECTIVE  
DE L'ANNÉE**

Animée

**27**

**UNE ESCALE CHEZ KELLY**

Une étape à ne pas  
manquer !

**33**

**CALENDRIER  
DES FÊTES**

2024



# Sommaire

## Mairie

3 Place de l'Eglise  
22100 BRUSVILY  
Tél. 02.96.84.55.22  
Mail : mairie@brusvily.fr  
Site internet : www.brusvily.fr  
Page facebook :  
@mairiebrusvily

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi :  
9h – 12h / 14h – 17h  
Mercredi : fermé  
Vendredi, samedi :  
9h – 12h

## Permanences des élus

*Uniquement sur rendez-vous*

### Le Maire

Marie-Claire DOUENAT

### Les Adjoints

Evelyne BARDOU

Karl PIRON

Jacqueline LEYZOUR

Franck BRIEUC

## ► École Les Petits Loups

02 96 84 52 22

## ► École de Plumaudan

02 96 86 04 61

## ► Bibliothèque

bibliotheque-brusvily@

wanadoo.fr

## Direction de la publication

M<sup>me</sup> BARDOU Evelyne Adjointe

## Rédaction / montage

Jacqueline LEYZOUR,

Anne DEBEIX, Colette PELOU,

Suzanne PERINA et la Mairie

de Brusvily

## Crédits photos & Illustrations :

Freepik, mairie

## Couverture :

Le Grand chemin

## Tirage

600 exemplaires

## Création et impression

Claire de Lune

Brusvily

06 81 18 49 27

Imprimerie Du Guesclin

Quévert

02 96 85 96 92

Disponible également sur  
[www.brusvily.fr](http://www.brusvily.fr)

## 03 Mot du Maire

---

## 04 Informations Municipales

---

## 20 Informations Générales

---

## 28 Vie Associative

---

## 34 Brus'utile et ludik'

---

## 36 Focus sur...



# • Mot du maire



Les travaux de réaménagement du bourg, commencés en avril 2022 sont enfin terminés pour les entrées nord et sud, après plusieurs mois de travaux et de gêne pour tous.

La traversée de notre commune est désormais sécurisée.

Nous allons maintenant pouvoir nous concentrer sur le projet de la maison de santé. Nous travaillons déjà avec l'ADAC, l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités, qui nous assiste pour le choix de la maîtrise d'œuvre, l'étude et la réalisation de l'opération.

Par ailleurs, la rénovation de la salle préfabriquée (Algeco) a été entreprise. Cela permettra de mettre des salles de réunion à disposition des associations qui le demandent.

Nous mettons tout en œuvre pour que notre commune soit agréable et accueillante, Malheureusement nous déplorons toujours et encore des incivilités et des dégradations !

**Voici une citation de Bruno Humbeeck : « Le respect des autres et de soi-même est un élément clé de la vie en société, et cela doit être enseigné dès le plus jeune âge ».**

**A méditer !**

Pour finir, je vous informe que nous avons choisi un autre papier pour l'intérieur de votre journal d'information locale Le Mag, afin d'en réduire les coûts. Il s'agit d'un papier offset de grammage inférieur (90gr au lieu du 135gr) et certifié PEFC/FSC (Label de papier issu de gestion forestière durable) et notre prestataire graphique a également revu son tarif à la baisse.

**Le Maire et les élus du Conseil Municipal vous souhaitent de belles fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2024.**

Marie-Claire DOUENAT

**Nous nous retrouverons  
aux Vœux du Maire  
le **SAMEDI 13 janvier 2024**  
à 18h30 à la Salle des Fêtes.**

## PROJETS RÉALISÉS ET EN COURS

### ► Projets réalisés depuis le dernier bulletin d'informations municipales

- ◆ Acquisition de mobilier urbain (bancs et poubelles, bornes)
- ◆ Achat d'un tracteur
- ◆ Remplacement du mobilier des bureaux de la Mairie (accueil, bureau de la secrétaire et bureau du Maire)

### ► Projets en cours de réalisation

- ◆ Travaux de peinture salle des fêtes, église, presbytère (réfection de peinture autour des fenêtres de toit et dans le local vaisselle de la salle des fêtes, réfection des portes de l'église et du presbytère)
- ◆ Rampe d'accès à la mairie

### Les travaux de réaménagement du bourg

- ◆ Les travaux de voirie ont repris comme prévu en septembre et sont achevés. Les espaces verts seront réalisés en janvier 24.

### Ancienne classe préfabriquée ALGECO

- ◆ Réfection de la charpente, de la couverture et des faux plafonds de cette salle située près du groupe scolaire. Des fuites par le toit et de l'humidité empêchaient l'utilisation de cette salle.
- La réfection du toit a été faite par l'entreprise Méal.
- L'entreprise MANIVEL a procédé au remplacement de l'isolation et des faux plafonds.

**L'objectif de ces travaux est de réhabiliter ce local pour en faire des salles de réunion pour les associations. L'ancien mobilier de bureau de la Mairie sera réutilisé dans ces locaux.**

**La commune s'efforce  
de rendre LE LIEU DE VIE des habitants agréable.**

**Il est déplorable de voir que certains  
ne respectent pas ces BIENS COMMUNS !**

### Dégradations ! ►

**Encore des dégradations et des incivilités  
dans notre commune !**

**C'est encore au terrain des sports que des individus sont venus  
casser la porte des toilettes pour y laisser des immondices !  
Les toilettes publiques de l'église sont régulièrement sales. Aucun  
respect pour nos employés communaux obligés de nettoyer !**

**Et il y a toujours des dépôts sauvages au parking du cimetière,  
des cannettes et bouteilles cassées sous et derrière le préau  
du terrain de foot, la porte des vestiaires forcée.**

**Le drapeau breton devant la Mairie a disparu.**

**Encore et toujours du temps passé pour les agents de la commune,  
et des frais POUR TOUS de réparation de ces dégâts !**



## ► Les différents points de collecte de la commune

La collecte sélective des emballages recyclables se fait en porte à porte dans des sacs jaunes ou en apports volontaires (colonnes aériennes, conteneurs semi-enterré et enterrés...).

**Les marques d'incivilités sont de plus en plus présentes sur la commune : déchets verts jetés dans les talus, sacs poubelles laissés à « l'abri des regards » déchets et sacs divers déposés n'importe où et même au pied des conteneurs !**

**Les employés municipaux ne sont pas là pour ramasser et nettoyer nos déchets.**

**Pour rappel, plusieurs points de collecte sont présents sur la commune, que toute personne citoyenne se devrait d'utiliser :**

- **Parking du cimetière** : papier – verre – plastique – Relais (vêtements recyclés)
- **La Lande Morin** : verre
- **La Vieux Ville** : verre
- **La Ville aux Vielles** : verre
- **Le Creux** : verre

## ► HORAIRES DE L'AIRE DE JEUX

**Afin de respecter le voisinage, l'aire de jeux est ouverte de 10h à 20h.** Pour rappel, les structures sont réservées aux enfants de 2 à 14 ans.

Pour la tranquillité de tous, nous remercions les utilisateurs de bien vouloir respecter les horaires et les lieux, de lire les panneaux d'affichage pour prendre connaissance notamment des tranches d'âge recommandées et des consignes d'utilisation et de ne pas fumer. Nous vous rappelons également que **les chiens y sont interdits.**

## ► OPÉRATION ARGENT DE POCHE

L'opération argent de poche programmée le 26 octobre dernier a dû malheureusement être annulée faute de participants !

Pour rappel, chaque mission a une durée d'une demi-journée (3 h 30 dont 30 minutes de pause), l'indemnisation est fixée à 15.00 € par mission, l'encadrement de ces jeunes est assuré par le personnel communal ou les élus, un contrat est signé entre le jeune et la collectivité.

**D'autres opérations sont prévues, alors n'hésitez pas si vous avez entre 16 et 18 ans à vous renseigner auprès de la mairie.**

## ETAT CIVIL

**En raison de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), la loi nous impose de ne pas diffuser les données personnelles en matière d'Etat Civil.**

**NAISSANCES** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la commune compte 10 petits Brusviliens de plus. Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux nés et toutes nos félicitations aux parents.

**MARIAGES** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 6 heureux couples se sont unis devant l'Officier de l'Etat Civil de Brusvily. Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

**DÉCÈS** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, 13 Brusviliens nous ont quittés. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

# Infos Municipales

## BIBLIOTHÈQUE « L'ENCRE DES MOTS »

### LES DATES À RETENIR



**APRÈS-MIDI JEUX :**  
le 6 janvier de 14h30  
à 17h30 dans la salle  
d'honneur de la Mairie.

**LA DICTÉE :**  
le 9 février à 18h  
au même endroit.

**L'APÉRO LECTURE**  
le 15 mars à 18h  
au Restaurant l'Escale.

## TROC AUX PLANTES

Quel bel après-midi ! Le troc aux plantes a accueilli beaucoup de monde, beaucoup d'échanges et en prime du beau temps.

Que voulez-vous de mieux ?

**Rendez-vous au printemps prochain pour recommencer l'opération.**



## URBANISME • PERMIS DE CONSTRUIRE

**PC 022 021 23 C0012**

3 Les Jardins de la Fontaine  
Garage

**PC 022 021 23 C0013**

27 Le Bosreux  
Carport

**PC 022 021 23 C0014**

11A rue du Presbytère  
Abri stationnement

## ODORICO

Quelques lecteurs de « L'Encre des Mots » en visite à Dinard **sur les traces du mosaïste ODORICO**.

**C'était Magnifique !!!!!**



7

## JARDIN GOURMAND

**Cette année, dans le cadre du budget participatif de Dinan Agglo, Brusvily a été retenu pour la réalisation d'un «jardin gourmand».**

Le terrain, derrière la bibliothèque « L'Encre des Mots », va être transformé en jardin.

Colette, Jacqueline, Mireille et Anne ont réalisé les plans.

Les techniciens de Dinan Agglo, aidés des agents communaux ont tracé, creusé, remis de la terre végétale, avant plantation.

**Des aromatiques, des arbres fruitiers seront plantés dans un futur proche. Des tressages d'osier, de saule, de noisetier, de châtaignier, serviront de supports à ces parterres et autres palissades.**

Grâce à cela, nous organiserons des ateliers bricolage, cueillette, tressage d'osier, fabrication d'hôtels à insectes, de nichoirs, tout cela bien sûr ouvert à tous.



## ACTIONS SOCIALES - SERVICE AUX HABITANTS

### NATURELLEMENT BRUSVILY

C'est une équipe motivée qui a sillonné les hameaux et le bourg de Brusvily à la recherche de lieux fleuris, de jardins, d'arbres ou d'aménagements remarquables.

Vingt lieux ont retenu le regard de nos jurés.

Les lauréats se sont vu remettre un logo 2023 ainsi qu'un pique décoratif de jardin, réalisé par Michel BOZIC.

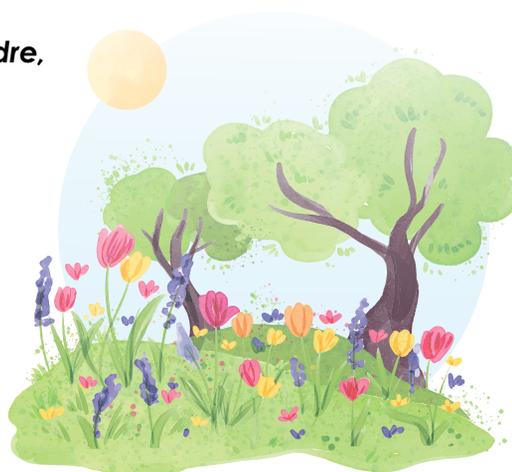
C'est au cours d'un apéritif que les récompenses ont été remises.

*Merci à la commission «Naturellement Brusvily» et aux bénévoles pour leur disponibilité et leur implication.*

*Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas !*



8



### REPAS DES AINÉS

Cette année nos aînés ont dégusté un repas servi par Kelly du « Restaurant l'Escale ». Magalie Robert a su ambiancer la salle en faisant participer aux jeux et à la danse les convives toujours heureux de se retrouver !

Nos aînés de plus de 90 ans ont reçu leur coffret de chocolats.

Un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne ont été offerts à nos doyens, Madame Yvonne Lebret 95 ans et Monsieur Jean Normand 98 ans.

Un merci particulier à nos fleuristes Marie-France et Jocelyne qui savent si bien s'inspirer de la nature pour embellir notre salle des fêtes !

**A l'année prochaine !**

# Infos Municipales

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023



La cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée au monument aux morts en présence de M<sup>me</sup> La Maire, adjoints et élus, habitants de la commune et de nos deux portedrapeaux M. Raymond GLEMEE et M. Albert RAFFRAY.

Une magnifique gerbe confectionnée par Marie-France GOUAULT et Jocelyne HURE a été déposée au monument aux morts.

Après la lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, par Madame le Maire Marie-Claire DOUENAT, une minute de silence a été observée. Puis Jacqueline LEYZOUR, adjointe au Maire, a énuméré « les morts pour la France » et le chant de la Marseillaise a clôturé cet événement.

Un apéritif a été offert par la municipalité à la Salle des Fêtes, suivi du traditionnel repas des aînés.



Kelly, Christopher et leur équipe



## COMMISSION ANIMATION

### LES BRUSVILY KIDS



Lors de ces dernières vacances d'été 2023, les Brusvily kids sont allés s'amuser et se dépenser à **Cobac Parc** et à **l'accrobranche**.

Pour cette première sortie à Lanhélin avec le soleil, les enfants ont essayé tous les manèges et se sont éclatés. Ils ont terminé la journée par la descente des toboggans de l'aqua fun parc. Encore une fois les enfants sont revenus ravis de cette journée.

La seconde sortie à **l'accrobranche de St Cast Le Guido** était l'occasion de s'initier à l'équilibre, à la vitesse avec la tyrolienne, à la coordination avec les filets de singe, et de faire appel à la concentration pour ne pas oublier d'accrocher les mousquetons de sécurité !

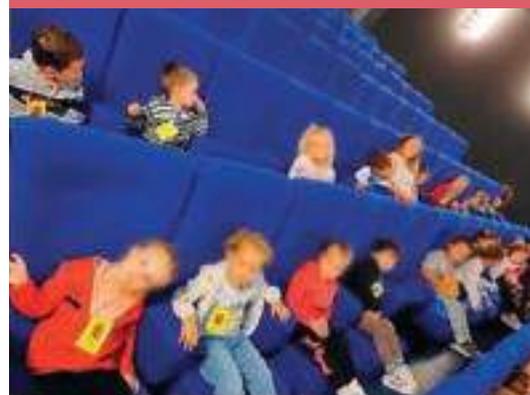
Là aussi, beaucoup de sensations, de frissons et d'amusement.

Après 2h30 d'activité dans les arbres, les enfants ont pu encore se dépenser sur la plage des Mielles avec des jeux de sable et une petite trempette des pieds !

Aux vacances de la Toussaint, le **2 novembre**, c'est à **Dinan Bowling** que nos jeunes sont allés se mesurer. Après 2 parties, et un bon moment passé, un goûter a clôturé cette journée.



Photos prises lors d'un spectacle proposé par « premiers émois » et au cinéma.



### LECOLE LES PETITS LOUPS

L'école Les Petits loups prévoit pour cette année :

- > 3 séances de cinéma par classe,
- > Un spectacle avec les Jacobambins,
- > Un projet jardin avec la maison de la pêche de Jugon pour les classes de Mme Accoh et de Mme Gicquel,
- > Un projet musique avec le kiosque de Dinan pour toutes les classes,
- > Une sortie au zoo de la Bourbansais pour toutes les classes,
- > Cycle piscine pour les élèves de grandes sections et CP au mois de juin.



## BRUS'FOLIES 2023

**Pour cette 3<sup>ème</sup> édition des Brus'folies, 28 associations et/ou amicales étaient présentes sur le parking de la salle des fêtes le samedi 26 août 2023.**

Encore une fois, petits et grands ont pu s'initier à l'escalade, la lutte bretonne, le base-ball... .

Les visiteurs ont pu également rencontrer les bénévoles et découvrir le programme de chacun avec **une animation au micro assurée par Suzanne et Colette de la troupe des Ki'Ka'Farces.**

La course à l'économie avec les véhicules anciens a clôturé prématurément la manifestation car un orage violent de vent et de pluie s'est abattu sur Brusvily.

Tout le monde était très déçu, la météo a gâché notre fête de village ! Un coup dur pour tous car cette organisation demande beaucoup de travail pour la mairie, les bénévoles et les associations !

D'ailleurs, toutes celles de la commune étaient représentées avec d'autres, venues de Plumaudan, Aucaleuc, Dinan, Plélan-Le-Petit, Calorguen, .... Ce qui prouve l'intérêt de ce forum pour la vie associative des communes de Dinan agglomération.

**Bonne saison à tous.**



# Infos Municipales

## COMMISSION PATRIMOINE

MATINEE CITOYENNE DU 14/10/2023



**Une matinée citoyenne a été organisée le samedi 14 octobre regroupant 28 personnes de la commune.**

Au cours de cette matinée, il a été procédé au nettoyage du terrain de tennis et ses alentours, du pourtour de l'église, du cimetière (les concessions sont à entretenir par les familles des défunts), au dégagement d'arbres sur le parcours du sentier pédestre du Guinefort.

Cette matinée s'est terminée par un déjeuner en commun. La Municipalité remercie les participants pour leur travail.

**Une matinée est prévue au printemps.**



12

## ACTION CITOYENNE



## VISITE DES CHEMINS PAR LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de développement (entité composée de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale) souhaite venir visiter nos chemins et lavoirs pour une matinée de cohésion entre ses nouveaux membres. La visite aura lieu en début d'année 2024 et nous vous tiendrons informés par les différents réseaux de la commune.



## CIRCUITS DE RANDONNEES

Un nouveau circuit de 13 km, le « Brus'Tour » est en cours de labellisation par la FFR (Fédération Française de Randonnées). Nous souhaitons vous rappeler que 2 circuits sont déjà référencés auprès de la FFR. Vous pourrez trouver leurs rando-fiches à la mairie.

## LE BILLET DE LA COMMÈRE

### Y A PLUS D'SAISON

Ah, les belles couleurs mordorées de nos arbres transformant  
petit à petit le paysage !

Ah, le soir qui pointe son nez de plus en plus tôt avec l'humidité  
attendue par les escargots et les champignons !

Les noisettes sont cueillies ou envahissent les allées,  
les pommes sont mangées, rangées ou transformées...  
Enfin, bref, c'est l'AUTOMNE.

On le voit bien quand même. On le sait. C'est écrit sur le calendrier des postes.

### L'avez-vous vu venir ?

Aujourd'hui, lunettes de soleil sur le nez, avec ma chemisette  
et sandales aux pieds, je ressens quelque chose d'inhabituel en cette saison  
des feuilles mortes. Envie de tomates rondettes, de pêches juteuses  
et de glaces gourmandes plutôt que de soupe au potiron...  
un peu troublée la commère sous le ciel bleu d'octobre !

**Venez donc déjeuner.**

**Au menu :**

pique-nique, chaise longue  
et chapeau de paille.

On pourra préparer Noël en mangeant  
des fraises.

C'est bientôt le réveillon !

Et cette année,  
ce sera dinde au barbecue,  
sangria et musique brésilienne.

Et le sapin ? Surtout ne pas oublier  
le sapin. Majestueux sur la terrasse,  
paré de fleurs et de coquillages,  
il nous servira de parasol.

Père Noël, n'oublie pas ton short.



## EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux peuvent être consultés sur le site internet de la commune. Pour le bulletin, nous en faisons un condensé.

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 15 MAI 2023

#### 1) Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 3 avril 2023 est soumis à l'approbation du conseil municipal. *En l'absence d'observation, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.*

#### 2) PERSONNEL COMMUNAL :

Création d'un poste pour intégration directe d'un adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au cadre d'emploi des ATSEM.

**Création d'un poste d'adjoint technique principal** de 1<sup>ère</sup> classe par avancement de grade à l'ancienneté.

*Mme le Maire informe l'assemblée que deux agents peuvent prétendre à un avancement de grade à l'ancienneté :*

Un agent, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (26 h 30) peut prétendre à l'avancement de grade à l'ancienneté à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Néanmoins, cet agent remplit les conditions pour être nommé par intégration directe au grade d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et pourra ensuite bénéficier d'un avancement au grade d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Un agent, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35 h 00) peut prétendre à l'avancement de grade à l'ancienneté à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

*Mme le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la création de ces deux postes.*

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :*

**De créer un poste d'ATSEM ouvert aux deux grades :** ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non

complet (26 h 30) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,

**De créer un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (35 h 00) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.**

#### 3) Personnel communal : MISE EN ŒUVRE DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Mme le Maire informe l'assemblée que les personnels territoriaux peuvent demander, sous certaines conditions, à bénéficier du report de certains jours de congé dans un compte épargne temps.

Mme le Maire propose au conseil municipal de fixer comme exposé en séance les modalités d'application du compte épargne temps dans la collectivité.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Décide** d'adopter les modalités ainsi proposées. Celles-ci complètent la réglementation fixée par les textes relatifs aux congés annuels et au temps de travail.

#### 4) RÉFECTION DE LA SALLE PRÉFABRIQUÉE (Algeco)

Karl PIRON présente des devis analysés par la commission des travaux concernant la réfection de la charpente, la couverture et les faux plafonds de la salle préfabriquée (Algeco) située près du groupe scolaire.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

**Décide** de retenir l'offre mieux-disante de l'entreprise MEAL de BRUSVILY (22) qui s'élève à 17 959.00 € HT,

**Décide** de retenir l'offre mieux-disante de l'entreprise MANIVEL de ST-SAMSON/RANCE (22) qui s'élève à 2 610.00 € HT.

#### 5) Réaménagement des bureaux de la mairie

*Mme le Maire présente des devis relatifs à l'agencement des bureaux du Maire et du secrétariat. Un aménagement pour Personnes*

à Mobilité Réduite va également être réalisé à l'accueil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** de retenir l'offre mieux-disante de la société BRS BUREAUTIQUE de TREMUSON (22) qui s'élève à 5 728.80 € HT,

## 6) DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

pour l'association AQSAQ Danse pour l'année 2023/2024

M<sup>me</sup> le Maire fait part de la demande de renouvellement de location de la salle des fêtes par l'association AQSAQ Danse pour des cours de danses orientales traditionnelles une fois par semaine le jeudi soir de 19 h 00 à 20 h 30. Il convient de maintenir les réserves sur la disponibilité de la salle pour des manifestations ponctuelles organisées par les associations communales prioritaires. Un contrat va être établi pour la période de septembre 2023 à juin 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **décide** de fixer le tarif de location de la salle des fêtes à 250 € pour la période précitée pour l'association AQSAQ Danse.

## 7) ACQUISITION DE MOBILIER URBAIN (Bancs, poubelles, bornes)

Mme le Maire présente des devis analysés par la commission des travaux concernant l'acquisition de bancs, poubelles et bornes amovibles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** de retenir l'offre mieux-disante de l'entreprise ESPACE Créatic de PUCEUL (44) qui s'élève à 3 320.20 € HT (dont 160.00 € HT de frais de transport).

## 8) DINAN AGGLOMÉRATION : Mise en œuvre de projets lauréats du budget participatif

Le projet d'un jardin gourmand derrière la bibliothèque est présenté par Anne DEBEIX :

Un troc aux plantes est organisé deux fois par an sur ce terrain. Ce projet permettrait de

travailler avec les habitants pour : Planter des arbres fruitiers d'essences locales, anciennes et résistantes, Apprendre les techniques de taille, de greffage afin de récolter, cuisiner, conserver les fruits (ateliers avec les habitants et l'école), Fabriquer une haie sèche (support d'une vigne), des hôtels à insectes et des nichoirs pour nos oiseaux, Planter des plantes aromatiques, mellifères, fleurs à manger, plantes vivaces, Implanter un composteur commun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Emet un avis favorable** à la mise en œuvre de ce jardin gourmand, Décide de solliciter l'aide de Dinan Agglomération.

## 9) AFFAIRES DIVERSES

### 1. Destruction pigeons

L'entrée de la mairie est salie quotidiennement par des pigeons. Un devis a été signé avec la société FAVI de Châtellerault (86) pour une opération de dépigeonnage (1 500.00 € HT).

### 2. Eclairage public

Une remarque a été faite par un administré concernant un manque d'éclairage au niveau du passage piétons devant le cimetière. Le conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement.

### 3. Chemin La Ripais

Mme le Maire rappelle la demande d'acquisition d'un chemin au lieu-dit La Ripais par un riverain. Une 2<sup>ème</sup> personne est également intéressée par cette acquisition. Ces demandes vont être étudiées.

### 4. Terrain des sports

L'Association Sportive Bobital Brusvily est d'accord pour poser le filet pare-ballons sur le terrain annexe.

Franck BRIEUC fait part du mauvais état des deux terrains de foot et estime que la remise en état est nécessaire.

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 11 JUILLET 2023

#### 1) Approbation du procès-verbal du 15 mai 2023

Le procès-verbal de la séance du 15 mai 2023 est soumis à l'approbation du conseil municipal. En l'absence d'observation, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### 2 Approbation du projet de charte pour le PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE LA RANCE.

Il est rappelé qu'un Parc naturel régional (PNR) est défini comme un « territoire rural habité ; dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** :

D'approuver sans réserve la charte du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, comprenant le rapport, le plan du Parc et les annexes,

D'approuver les statuts présentés dans les annexes du rapport de charte,

De demander l'adhésion de la commune de Brusvily au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude.

#### 3) RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

sur les communes de Dinan, Quévert et Taden - Transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération Dinan Agglomération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de :

**Approuver** le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « création, classement et exploitation de réseaux public de chaleur ou de froid » exercée par la commune à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour tout réseau répondant aux critères suivants :  
Dont le dimensionnement permettrait de distribuer au minimum 10 GWh / an ;  
Desservant au minimum deux communes ;  
Dont l'alimentation est pourvue à minima par 75 % d'Énergies Renouvelables et de

Récupération (EnR&R).

**Refuser** le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « aménagement, exploitation, mais également faire aménager et faire exploiter, dans les conditions de l'article L. 2224-32 du CGCT, toute nouvelle installation : Hydroélectrique ; Utilisant les autres énergies renouvelables ; De production d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone ; De cogénération ou de récupération d'énergie provenant d'installations visant l'alimentation d'un réseau de chaleur lorsque ces nouvelles installations se traduisent par une économie d'énergie Approuver ainsi la modification des statuts s'y rapportant et devant faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

#### 4) ENTRETIEN DU CIMETIÈRE par une entreprise

Mme le Maire présente un devis de l'entreprise « Voirie Propre » de Ploufragan au sujet de l'entretien du cimetière : Désherbage des allées et entre les tombes à la vapeur pulsée (1 passage par mois de juillet à décembre plus un passage de vérification fin octobre pour la Toussaint). Coût : 2 911.70 € HT (avec remise) pour cette période. Environ 5 000 € HT pour les 6 mois suivants.

Cette somme étant jugée trop importante, le conseil municipal décide de ne pas retenir cette proposition.

#### 5) PRESTATION POUR LA CRÉATION D'UNE BASE ADRESSE LOCALE (B.A.L.)

Dans le cadre de la loi 3DS, les communes doivent publier leurs adresses en créant leur Base Adresses Locales, permettant une localisation efficace pour les services de secours notamment.

Mme le Maire présente une proposition de la Poste qui s'élève à 3 716.47 € HT.

Le conseil municipal décide de contacter d'autres prestataires.

#### 6) Renouvellement des membres de la commission de contrôle des LISTES ÉLECTORALES

La liste constituant la commission de contrôle est établie comme suit :

## Liste « Agir ensemble pour Brusvily »

**Titulaire 1** : Sandrine DUPAS

**Titulaire 2** : Michel MARIE

**Titulaire 3** : Suzanne PERINA

**Suppléant 1** : Anne DEBEIX

**Suppléant 2** : Colette PELOU

**Suppléant 3** : André BARDOU

## Liste « Brusvily vers l'avenir »

**Titulaire 1** : Claude ROBERT

**Titulaire 2** : Yves BOULAU

**Suppléant 1** : Claudine DELACOURT

**7) PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ** pour l'école Sainte-Croix de Dinan : Année scolaire 2021/2022

> Suite à l'adoption de la loi n° 2021-641 du 21.05.2021, dite loi Molac, visant à accompagner l'enseignement des langues régionales, la participation des communes pour les frais de scolarité des enfants résidents est obligatoire à la double condition :

- qu'il s'agisse d'une école primaire publique ou privée sous contrat d'association,
- et que la commune de résidence ne dispose pas des capacités d'accueil dans son école publique, à savoir l'enseignement du breton pour un même niveau de classe maternelle ou élémentaire.

> Le conseil municipal doit voter le montant de cette dépense obligatoire en fonction des ressources de la commune et du nombre d'élèves à partir de 3 ans.

> La commune est concernée par un enfant en classe maternelle pour l'année scolaire 2021/2022.

> Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** d'allouer une participation d'un montant de 400 € à l'école Sainte-Croix de Dinan pour l'année scolaire 2021/2022,

**8) Demande de SUBVENTION** : Participation au Babel Raid 2024 de l'association Correcaminos

M<sup>me</sup> le Maire fait part d'une demande de subvention pour la participation au Babel Raid 2024 de l'association Correcaminos. Après différents échanges, le conseil municipal (14 voix pour, 1 abstention : Karl PIRON) décide de ne pas allouer de subvention.

**9) Autorisation pour la mise en place d'un DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PIZZAS devant la boucherie.**

M. LORION sollicite l'autorisation d'implanter un distributeur automatique de pizzas devant la boucherie.

Le conseil municipal **donne son accord de principe** pour l'implantation du distributeur.

Cependant, il convient de vérifier les formalités relatives à cette mise en place (sous-location, occupation du domaine public, nuisances...). Ce sujet va être réexaminé lors d'un prochain conseil.

**10) RENC'ARTS 2023**: Convention de partenariat avec Théâtre en Rance

Une représentation théâtrale organisée par l'association Théâtre en Rance aura lieu le lundi 24 juillet 2023 à 19 h 00 sur le terrain près du parking de la salle des fêtes. Une convention doit être signée avec cette association et la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Accepte** de signer la convention pour accueillir la compagnie Choupa Choupa le 24 juillet 2023.

## 11) Affaires diverses

### 1. Projet bâtiment

Le 1<sup>er</sup> août 2023 à 14 h 00, une réunion est prévue avec l'association ECLISS au sujet d'un projet de construction d'un bâtiment dédié aux associations derrière le local technique.

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### 2. Dépenses dans le cadre de la délégation au Maire

M<sup>me</sup> le Maire énumère les décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire :

- Bancs et caissons pour l'école : 457.48 € HT
- Ganivelles pour le Verger des enfants : 1 141.91 € HT
- Panneaux randos parking salle des fêtes : 358.50 € HT
- Arbres fruitiers pour le Verger des enfants : 489.00 € HT
- Arbustes pour le Verger des enfants : 194.55 € HT
- Mât et drapeaux devant mairie : 682.00 € HT
- Chariot vaisselle + paniers couverts salle des fêtes : 1 247.89 € HT
- Agrafeuse électrique pour la mairie : 240.16 € HT
- Arbres pour l'aire de jeux : 299.57 € HT
- Sol amortissant pour jeux cour école : 584.00 € HT
- Passage piétons devant mairie : 765.32 € HT
- Eléments structure jeux école : 1 677.38 € HT

#### 3. Bulletin municipal

Sandrine DUPAS fait part de remarques d'administrés au sujet de l'absence des noms et prénoms pour les naissances, mariages et décès dans le bulletin municipal.

En raison de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), la loi nous impose de ne pas diffuser les données personnelles en matière d'Etat Civil.

#### 4. Banc

Claudine DELACOURT évoque la proposition faite par des administrés pour mettre un banc sur le parking de la salle des fêtes, près de l'arrêt minute.

#### 5. Demande DSIL

La demande de subvention « DSIL » pour l'aménagement de la traversée du bourg a été refusée par la Préfecture.

#### 6. Secrétaire de mairie

Une secrétaire a été recrutée par mutation. Elle prendra ses fonctions en septembre.

#### 7. Brus'folies

Franck BRIEUC informe les conseillers de l'achat prochain de panneaux et poteaux afin d'implanter des supports d'affichage aux entrées du bourg, dont 2 seront installés sur la commune de Plumaudan avec leur accord. Il informe également que 29 associations seront présentes à la journée Brus'folies du 26 août 2023.

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DU LUNDI 31 JUILLET 2023

Karl PIRON demande l'ajout de deux sujets à l'ordre du jour :

- Travaux de peinture salle des fêtes, église, presbytère
- Rampe d'accès à la mairie

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

#### 1) Approbation du procès-verbal du 11 juillet 2023

Le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023 est soumis à l'approbation du conseil municipal. En l'absence d'observation, ce

procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### 2) Acquisition d'un tracteur

M. PIRON Karl présente différents devis analysés en commission de travaux pour l'acquisition d'un tracteur équipé d'un chargeur et d'un broyeur pour les services techniques. Cet achat permettrait à la commune de pallier aux besoins de fauchage et d'éviter ainsi la sous-traitance. Claude ROBERT regrette qu'il n'y ait que deux devis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** de retenir l'offre mieux-disante des établissements HERVE de Plumaudan (22)

pour l'acquisition d'un tracteur (marque Massey Ferguson compact 1740E) au prix de 29 800.00 € HT, d'un broyeur (marque Giraffa) au prix de 4 000.00 € HT, d'une masse arrière (350.00 € HT), (carte grise offerte), Reprise du tracteur Kubota et tondeuse Major : 4 000.00 € HT.

**3) RENC'ARTS 2023 :** Convention de partenariat avec Théâtre en Rance

Participation aux frais de restauration des artistes et membres de l'association

M<sup>me</sup> le Maire rappelle la représentation théâtrale organisée par l'association Théâtre en Rance du lundi 24 juillet 2023. Les frais de restauration des artistes et des membres de l'association sont pris en charge par la commune, à raison de 2 repas par personne (4 personnes : 1 artiste, 2 techniciens, 2 bénévoles) soit 8 repas à 20 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Accepte** de prendre en charge la somme de 160.00 € pour cette représentation.

**4) MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL** au Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Brusvily/Plumaudan à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023

Les agents travaillant à l'école de Brusvily sont des agents communaux qui sont mis à la disposition du S.I.R.S. suivant une convention qui va arriver à échéance le 31 août 2023. Le S.I.R.S. rembourse aux communes de Brusvily et Plumaudan la rémunération et les charges sociales des agents en fin d'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** de renouveler les conventions de mise à disposition du personnel de Brusvily suivant le tableau présenté en séance, pour une durée de 3 ans maximum, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**5) TRAVAUX PEINTURE : salle des fêtes, église, presbytère**

Karl PIRON présente des devis analysés par la commission des travaux concernant la réfection de peinture autour des fenêtres de toit et dans le local vaisselle de la salle des fêtes. Il présente également des devis relatifs à la réfection des portes de l'église et du presbytère.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (10 voix pour l'entreprise ID INTERIEUR, 4 voix pour l'entreprise Nuances peinture décoration) :

**Décide** de retenir les offres mieux-disantes de l'entreprise ID INTERIEUR de Pleslin-Trigavou (22) qui s'élèvent à 2 260.98 € HT pour la salle des fêtes et 2 861.35 € HT pour l'église.

**6) Fourniture et pose d'une rampe d'accès à la mairie**

Karl PIRON présente un devis analysé par la commission des travaux concernant la fourniture et pose d'une rambarde de sécurité en fer, positionnée le long de la rampe d'accès mobilité réduite cheminant la mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Décide** de retenir l'offre de l'entreprise A.C.S. de Dinan (22) qui s'élèvent à 2 360.00 € HT.

# Infos générales

## LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



**Dinan Agglomération et votre commune vous accompagnent dans la lutte contre le frelon asiatique.**

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre. Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en termes de développement des colonies de frelon asiatique.

Près de 1 100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération. Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km<sup>2</sup>

**RESTONS MOBILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.**

Face à ce constat, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans **la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain**. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (individu femelle à l'origine d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.

Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solution attractive et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte. Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.

**Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent Mme Leconte, référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération au 06.64.64.32.71 ou par mail : [a.leconte@dinan-agglomeration.fr](mailto:a.leconte@dinan-agglomeration.fr)**



20



**Depuis le 12 janvier 2022, PLUMAUDAN a vu éclore une adresse singulière, celle de la colocation Ages & Vie, nichée au 8 rue de Trébédan. Ce lieu unique est le fruit d'une initiative portée par la société Ages & Vie. Nous parlons ici d'un dispositif original : une maison partagée dédiée aux personnes âgées en perte d'autonomie.**

**Conçue pour répondre aux défis inhérents à la dépendance, cette colocation propose une présence continue 7j/7, ainsi qu'un accompagnement adapté aux besoins de chaque résident.**

**Selon leurs nécessités individuelles, les colocataires bénéficient d'assistance dans leurs activités quotidiennes - du lever au coucher, en passant par la toilette et le ménage.**

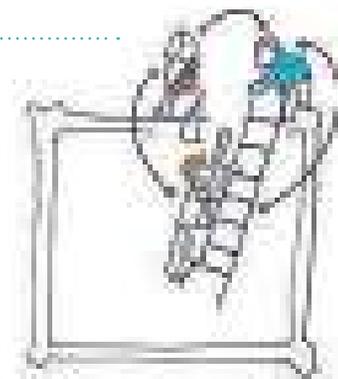
## AGES & VIE À PLUMAUDAN

**De plus, des repas maison, concoctés selon leurs goûts et envies, leur sont proposés, garantissant une alimentation saine et personnalisée.**

L'équipe d'auxiliaires de vie met tout en œuvre pour favoriser le lien social entre les colocataires, ces derniers sont invités à participer à certaines tâches, comme la cuisine ou le jardinage (selon leurs envies et capacités), et une gamme d'activités variées leur est proposée : ateliers culinaires, balades, jeux de société, animations dansantes...

Pour toute personne souhaitant en savoir plus sur ce dispositif, **Ages & Vie propose un numéro vert, le 0801.07.08.09** (service et appel gratuit), ainsi qu'un site internet : **[www.agesetvie.com](http://www.agesetvie.com)**.

## Conseil de développement



Le Conseil de Développement de Dinan Agglomération

### C'est quoi le Conseil de Développement ?

C'est une instance obligatoire de démocratie participative composée de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale. Le conseil de développement est un lieu de dialogue et de propositions citoyennes. Institué par la loi, il est obligatoire dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

**Un espace indépendant et neutre de dialogue entre les habitants, la société civile et les élus locaux.**

**Il a été mis en place en 2017, année de création de Dinan Agglomération.**

### SES MISSIONS :

- Contribuer à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire
- Emettre un avis sur les documents de prospective et de planification
- Contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable
- Insuffler la démocratie participative.

**La démocratie participative désigne l'ensemble des instances ou procédures permettant d'accroître l'implication des citoyens dans la vie publique et leur rôle dans la prise de décision politique.**

### SON FONCTIONNEMENT :

C'est une structure souple composée de 65 membres, le Conseil de développement s'organise autour de :

- Une plénière qui permet d'informer de l'avancée des travaux et de débattre.
- Un bureau qui se réunit mensuellement pour échanger sur le fonctionnement, les groupes de travail et coordonner les activités.

- Des groupes projets qui constituent les espaces de travail et traitent des sujets en lien avec les compétences de Dinan Agglomération.

Leurs travaux font l'objet de contributions remises aux élus.

### COMMENT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TRAVAILLE-T-IL ?

- **Sur saisine :** Au sein de la collectivité, le Conseil de Développement exerce un rôle de consultation et de proposition. Il peut être saisi sur des sujets choisis par Dinan Agglomération, par exemple l'évaluation des politiques locales, l'élaboration du projet de territoire....
- **Sur auto-saisine :** Le Conseil de Développement mène aussi ses propres actions et se saisit de toute question qu'il juge importante pour le territoire. Les sujets abordés doivent être en lien avec les compétences de Dinan Agglomération

**N'hésitez donc pas à le contacter ou l'un de vos représentants localement.**

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de **proximité** ouverts



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT : UN OUTIL POUR SENSIBILISER AUX ENJEUX COMMUNAUTAIRES



**CONTACT : Conseil de développement de Dinan Agglomération**  
8, bd Simone Veil - 22100 DINAN - Tél : 02.96.87.14.14 / 07.63.60.22.90 mail : [conseildeveloppement@dinan-agglomeration.fr](mailto:conseildeveloppement@dinan-agglomeration.fr)

## BIO DÉCHETS

### LA HAIE SÈCHE



*La haie sèche consiste à entasser des déchets végétaux à l'horizontale sur le sol, entre des poteaux de bois, pour créer un mur végétal. Comme une haie vive, la haie sèche peut délimiter un espace, servir de brise-vue, coupe-vent ou de barrière empêchant l'intrusion d'animaux non désirés (sangliers, chevreuils). De plus, elle enrichit le sol grâce à sa décomposition, abrite la petite faune et recycle les végétaux coupés sur place.*

#### MISE EN PRATIQUE

**1 - Définir la zone d'implantation, planter deux rangées de poteaux en quinconce, sur la longueur désirée. L'espacement entre les poteaux varie entre 50 cm à 2 m** en fonction de la largeur de la haie souhaitée et des végétaux disponibles pour garnir l'intérieur.

La hauteur des poteaux dépend du choix retenu : haie basse (poteaux de 60 cm) ou haie haute (1 m 50 à 2 m). Les poteaux de châtaignier, chêne, acacia ou robinier sont recommandés, mais d'autres essences imputrescibles sont possibles, y compris du bois de récupération. De même, toutes les formes sont permises.

**2 - Déposer les résidus végétaux au fur et à mesure des travaux d'entretien entre les poteaux :** tailles et branchages principalement, mais aussi feuilles mortes, tontes de pelouses, déchets organiques du cimetière.

Pour l'aspect esthétique et la stabilité de l'ouvrage, le dépôt des végétaux doit être soigné. Il est possible de relier les poteaux entre eux par du fil de fer pour consolider l'ouvrage, en tressant des branches entre les piquets ou en ajoutant de la ganivelle par exemple.

*Dans la haie sèche, les déchets végétaux se décomposent dans le sol et le fertilisent. En fonction de leur essence, les poteaux devront être renouvelés régulièrement. Au fil des années, la haie sèche peut donner naissance à une haie vive.*

#### Avez-vous pensé... au maintien d'arbres morts sur place ?

Les arbres morts sur tronc ou les résidus d'abattage de diamètres importants peuvent être laissés sur place, dans des endroits adaptés (parcs, espaces naturels...). L'entretien se limite à assurer la sécurité des personnes. Des arbres morts peuvent ainsi être maintenus sur pied avec les précautions nécessaires.

**Ces milieux sont très intéressants grâce à l'accueil d'une grande diversité de mousses, végétaux, oiseaux, mammifères, gastéropodes, amphibiens, reptiles, insectes...**



## JE FAIS DU COMPOST



### POURQUOI ?

Les biodéchets représentent 1/3 de votre poubelle. Ils peuvent être compostés **pour être transformés en un engrais naturel** : le compost.

### COMMENT ?

**A domicile** : dans un composteur ou en tas

**Compostage collectif** : pour les habitants qui n'ont pas la possibilité de composter chez eux, Dinan Agglomération propose gratuitement des composteurs partagés (en pied d'immeuble, dans un jardin partagé...).

**Compostage en établissement** : Dinan Agglomération propose des composteurs et un accompagnement pour les écoles, les maisons de retraite, les associations, établissements publics...

### LES 3 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE :

- Varier les apports,
- Mélanger régulièrement,
- Surveiller l'humidité.

## BON A SAVOIR !

Un vaste plan de communication sur le tri des biodéchets, à destination des habitants et qui sera transmis aux communes, est en cours de préparation.

Ainsi, à l'heure actuelle, Dinan Agglomération ne dispose pas de texte sur les biodéchets à transmettre aux communes pour diffusion dans les bulletins municipaux.

## RÉGLEMENTATION SUR LES TRAVAUX BRUYANTS

Afin d'assurer la tranquillité dans le voisinage, il convient de rappeler l'arrêté préfectoral du 27 Février 1990 qui fixe l'utilisation d'outils bruyants sur des créneaux précis :

- LUNDI AU VENDREDI : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30
- SAMEDI : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : de 10 h 00 à 12 h 00

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

Le préfet des Côtes-d'Armor a pris le 25 avril 2023 un nouvel arrêté fixant les diverses mesures de prévention contre les incendies de forêts et landes dans le département des Côtes d'Armor.

En voici quelques extraits :

**ARTICLE 3 – Mesures de défense et de lutte contre les incendies de forêt**  
Dans les bois, forêts, plantations, landes et sur tous les terrains situés à moins de 200 mètres, ainsi que

dans les voies qui les traversent, il est interdit, toute l'année :

- D'utiliser et/ou de jeter des objets incandescents (feux d'artifices, lanternes volantes, mégots, allumettes).
- À toutes personnes autres que les propriétaires de terrains boisés ou non ou à leurs ayants droits, de porter ou d'allumer du feu.
- Il est interdit de fumer du 15 mai au 30 septembre.

**ARTICLE 4 – Brûlage des déchets verts ménagers.**

... Le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

**ARTICLE 5 – Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont passibles des sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier.**

# Infos générales

## LE GRAND CHEMIN



24

*Soigneusement costumés et surtout bien chaussés en ce dimanche 26 juillet, ils étaient une cinquantaine à se rassembler à la Chapelle de Lanouë tôt le matin pour rejoindre le Jerzual en fin d'après-midi.*

La fête des remparts de Dinan était très attendue après cette triste période covid. Certains marcheurs avaient parcouru cette route de nombreuses fois, pour d'autres, c'était une grande première.

**Après un premier parcours légèrement pluvieux,** le verre du réconfort attendait la troupe à la mairie de Brusvily.

**Nouveau départ... avec pluie** (on enfile le poncho) et soleil (on retire le poncho).

**On se trompe de chemin,** on revient sur ses pas, mais rien ne ralentit le rythme.

**La deuxième étape très attendue à Bobital,** avec un bon repas chaud, fut l'occasion de faire sécher les parapluies.

**Accueillis dans les jardins de la prestigieuse**

**abbaye de Léhon pour un goûter gourmand,** les randonneurs ne manquaient pas d'énergie lorsqu'ils sont repartis d'un bon pas vers le port de Dinan.

C'est là que plus ou moins crottés, les groupes arrivant de diverses communes se sont retrouvés dans un joyeux brouhaha pour remonter dans un ordre plus qu'incertain la rue du Jerzual.

Sous le regard curieux et amusé des touristes, les bourgeois, les gueux et autres chevaliers d'un jour ont terminé leur périple de 18 km aux Petits Fossés, où là, soudain, les princesses et les paysannes ont dû remonter leurs jupons pour courir s'abriter sous les tentes et abris de fortune encore disponibles.

**On remet vite les ponchos,** on ouvre les parapluies alors qu'une pluie diluvienne met le point final à l'aventure du Grand Chemin. Ce soir, il n'y aura point de bal.

**Mais dans deux ans, c'est sûr, il fera beau. Ils seront là avec leurs beaux costumes et si le cœur vous en dit, vous viendrez marcher avec eux.**

## RENC'ARTS DU 24 JUILLET 23



Dans le cadre de Renc'Arts 2023 proposé par Théâtre en Rance, *la Mairie de Brusvily a accueilli Sandrine Ricard, de la Cie Choupa Choupa, pour un spectacle intitulé « La dernière danse de Monique ».*

Les Brusviliens étaient venus nombreux pour profiter de ce bon moment ! Spectacle de cirque ou pièce de théâtre acrobatique ? *C'était drôle et tendre, un solo dramatico-burlesque par une comédienne en patins, sur les mains... ! Bref beaucoup de rires et d'émotion.*



# Infos générales

## UNE PERMANENCE POUR LA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE AVEC GROUPAMA



# Groupama

La commune a signé une convention avec GROUPAMA pour qu'elle propose une offre de protection maladie complémentaire à tous les habitants à un tarif de groupe avantageux. Ces offres sont valables quel que soit l'âge sans questionnaire médical.

Madame Charlotte Lemoine de la compagnie d'assurances Groupama sera présente toute la journée sur RDV au sein de la mairie aux dates suivantes :

- Jeudi 18 janvier 2024
- Jeudi 25 janvier 2024
- Jeudi 08 février 2024

Elle vous invite dès à présent à prendre rendez-vous avec elle au 06 38 82 08 54 ou par mail [charlotte.lemoine@groupama-loire-bretagne.fr](mailto:charlotte.lemoine@groupama-loire-bretagne.fr)

En cas de demandes urgentes il vous est possible de prendre aussi sur RDV avec elle dans l'agence la plus proche de chez vous en dehors de ses 3 dates.



AXA propose une offre santé communale accessible à tous, quelque soit l'âge et sans questionnaire médical: retraités, commerçants, artisans, agriculteurs, demandeurs d'emploi, ...

### Bénéficiez :

- > D'un tarif groupe
- > D'une offre simple et adaptée à chacun (5 niveaux de garanties et 3 options/renforts)
- > D'un contact avec un conseiller de proximité.
- > D'aucun avancement de frais grâce au réseau de partenaires (optique, dentaire et audio).

**L'offre Entour'age, l'assurance dépendance est également disponible, n'hésitez pas à vous renseigner.**

Madame Marie HENRY du groupa Axa sera de permanence toute la journée sur rendez-vous à la maison des associations, aux dates suivantes :

- Jeudi 11 janvier
- Jeudi 13 février
- Jeudi 12 mars
- Jeudi, 11 avril

Prenez rendez-vous par téléphone 06 98 96 52 35 pour par mail : [marie.henry@axa.fr](mailto:marie.henry@axa.fr).

En dehors de ces dates, il est aussi possible de prendre rendez-vous à votre domicile.

26



Le 18 juillet 1953, en mairie de Brusvily Yves Ecolan, marin de commerce, né le 1<sup>er</sup> juin 1931 au Creux, épousait Odette Réhel, ménagère, née le 31 juillet 1930 à Vildé-Guingalan.

Dans cette même Mairie le mardi 18 juillet 2023, ils ont fêté leurs soixante-dix ans de mariage en présence de Marie Claire Douenat, Maire.

## NOCES DE PLATINE



## L'ESCALE DE KELLY

### Une étape à ne pas manquer !

Après le conservatoire de musique et l'école hôtelière, Kelly, durant ces dernières années a peaufiné son expérience dans ses deux domaines de prédilection. Certes, en cuisine, elle fait chanter son piano, mais sa belle voix accompagne aussi la musique lors de ses soirées à thème.

Son grand sourire et sa gentillesse sont une invitation à s'asseoir dans ce petit restaurant-bar bien connu des brusviliens. Ici, depuis des années, se croisent les ouvriers et artisans de passage ainsi que la clientèle locale. Avec Kelly et Christopher, son compagnon musicien responsable de la salle, c'est une note de fantaisie et d'exotisme qui vient enrichir la partition.

### A L'ESCALE, ON VOYAGE.

La cuisine souvent traditionnelle et variée est colorée de nouvelles saveurs venues d'Afrique et le vendredi c'est le jour des burgers maison.



Kelly et Christopher - Restaurant l'Escale

## LES HORAIRES

Lundi-mardi-mercredi	10H00 - 16H00
Jeudi	09H00 - 20H00
Vendredi	10H00 - 16H00 + 18H00 - 21H00 pour burgers

27

Un samedi sur deux, Kelly propose une soirée à thème, musique ou karaoké et elle a bien l'intention, avec le temps, de mettre en œuvre toutes les idées qu'elle a en tête pour animer et développer son petit univers joyeux et chaleureux.



De ce mariage, sont nées 3 filles, Ghislaine, Christine et Catherine, puis 6 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

Odette Ecolan s'est occupée d'élever ses enfants. Yves Ecolan a continué sa carrière dans la marine marchande.

Aujourd'hui Yves et Odette vivent une belle retraite au Bosreux.

# Vie Associative

## ASB EPGV BRUSVILY



Nous voilà repartis pour une nouvelle saison, avec nos fidèles adhérents depuis des années et quelques nouveaux qui sont venus agrandir le groupe ! Nous leur souhaitons la bienvenue.

**Les séances de gymnastique ont repris le mercredi 13 septembre 2023 aux horaires habituels :**

**> de 9h30 à 10h30 et 10h45 à 11h45 pour la gym douce,**

**> de 20h30 à 21h30 pour la gym tonique.**

Au cours de ces séances, toutes les capacités physiques et mémorielles sont sollicitées : la souplesse, le renforcement musculaire, l'équilibre, le cardio-respiratoire, l'enchaînement des mouvements faisant travailler la mémoire...

Maryline anime avec dynamisme chacun de ses cours de septembre à juin, avec une interruption durant les vacances scolaires.

Elle nous fait beaucoup de bien ! « Allez les filles avec le sourire, on tient bien son équilibre, encore, encore, c'est bon on peut relâcher » ouf !!!

La cotisation annuelle est de 68 euros pour l'année 2023/2024, elle permet de régler la licence et l'assurance auprès de la FFEPGV à laquelle l'association est affiliée.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023, les bilans de l'année sportive écoulée ont été présentés, ainsi que les projections pour les 2 années à venir.

**L'ASB Gym organisera sa traditionnelle galette des rois début janvier. Comme chaque année, l'association mettra en vente « un repas à emporter » lors du 2<sup>e</sup> samedi de mars, le samedi 9 mars 2024. Et l'année sportive se terminera le dernier mercredi de juin autour d'un pot de l'amitié accompagné de délicieux petits fours.**

28

**Rejoignez-nous vite pour 2 séances gratuites, L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !**

Nous attendons encore quelques nouveaux adhérents au cours du soir !

*Alors, vous qui êtes jeunes ou pas, mais dynamiques venez faire votre cardio, sauter, bouger et tout cela dans la bonne humeur !*

**Contact : 06 09 57 68 11  
ou rendez-vous sur place  
à la salle des fêtes chaque mercredi.**

**Jocelyne Hure présidente  
et Isabelle Vouriot Trésorière.**

## THÉÂTRE LES KIKAFARCES (ABTL BRUSVILY)

**Que vont-ils nous proposer en 2024 ? Ils ? Vous les connaissez bien, les joyeux comédiens de la troupe « Ki'Ka'Farces » de Brusvily.**



**6 et 7 avril  
2024**

**En ce moment, ils répètent une pièce d'Olivier Tourancheau « Arrêtez vos salades » qu'ils donneront les 6 et 7 avril 2024 à la salle des fêtes.**

**« Un élevage de chevaux pas très bien géré, une préparation de mariage très compliquée qui entraîne une avalanche de malentendus et de situations burlesques entre les protagonistes...**

**Comment ce grand bazar peut-il se terminer ? ».**

**Venez.....et vous le saurez !**

**Les Kika vous espèrent nombreux en soirée ou en après-midi pour assister à cette comédie et comptent bien s'amuser avec vous.**



## ALBP - AMICALE LAÏQUE DU RPI BRUSVILY-PLUMAUDAN

### ACTIONS PRÉVUES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE :

**NOVEMBRE 2023** : Opération Une gourde + un sac,  
**DÉCEMBRE 2023** : Sapins de Noël, Spectacle et gouter de Noël, vente de Gavottes.

**FÉVRIER 2024** : Vente de Gâteaux 'Bijoux', Loto.

**MARS 2024** : Benne à ferraille, vente de chocolats de Pâques.

**AVRIL 2024** : Repas.

**MAI 2024** : Vide grenier, vente de Pizzas.

**JUIN 2024** : Grande kermesse, baptême de l'air des CM2.

N'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre adresse mail [albp22@yahoo.com](mailto:albp22@yahoo.com) et suivre notre page Facebook, Brusvily-Plumaudan. Nous vous remercions de votre participation et votre disponibilité lors des actions à venir. Nous avons besoin de vous !



Lors de l'assemblée générale du 17 septembre 2023, un nouveau bureau a été voté.

### LES MEMBRES SONT :

- Me BOIXIERE Emilie : **PRÉSIDENTE**
- Me VERARDO Marion : **CO-PRÉSIDENTE**
- Me LAUNAY Maeva : **CO-PRÉSIDENTE**
- Me MAMMES Isabelle : **CO-TRÉSORIÈRE**
- Me COURGEON Nathalie : **CO-TRÉSORIÈRE**
- Me DELAMOTTE Angélique : **SECRÉTAIRE**
- Me BISEUL Laëtitia : **CO-SECRÉTAIRE**
- Me HEUZÉ Camille : **CO-SECRÉTAIRE**



## ASSOCIATION TCHOUPI

A Tchoupi, on s'amuse, on bricole, on fait de la motricité et on fête les anniversaires...

**Ouvert à toutes les assistantes maternelles, parents et grands-parents qui ont des petits à occuper, tous les mardis, (sauf vacances scolaires) à la salle Jules Ferry, de 9h à 11h30.**

Pour plus de renseignements :

06.21.78.16.30



## ABTL

*La saison 2023-2024 démarre et l'ABTL reprend ses activités après 2 mois de vacances bien méritées*

► **LE JEUDI 14 SEPTEMBRE**, par une belle journée ensoleillée, nous nous retrouvons à 70 au terrain des sports pour un repas grillades préparé et servi par nos bénévoles, au cours duquel chacun y est allé de sa petite histoire, de quelques chants et au cours du repas a participé à un loto. L'après-midi s'est déroulé sous le préau, pour certains autour des tables pour jouer aux cartes, au scrabble, aux petits chevaux et pour d'autres sur le terrain pour les joueurs de palets.

► **LE SAMEDI 7 OCTOBRE, jour de l'Assemblée Générale**, nous nous retrouvons dans la Salle des Fêtes qui a été préparée, la veille, par notre équipe de bénévoles.

Il a été procédé à un vote pour réélire un nouveau bureau, la présidente demande s'il y a des candidats pour intégrer le conseil d'administration de l'association, 2 personnes se présentent : Chantal ZERBINO et Géraldine CUTTE (référente théâtre). Elles sont acceptées à l'unanimité. Deux membres se retirent : Solange RAFFRAY et Benoît JAMET-ROBERT. Pour les candidats sortants, la présidente déclare que tous les membres sont rééligibles. Suite au vote, tous sont élus à la majorité.



C'est, ensuite, une belle assemblée de 71 convives qui ont répondu présents pour partager un délicieux repas convivial et gastronomique, préparé par Kelly, notre nouvelle restauratrice de Brusvily, bien entourée et aidée en cuisine et en salle.

**Encore un grand merci à Kelly et à son équipe, nous nous sommes régalés.**



Lors du repas nous avons eu la surprise d'un spectacle désopilant à l'entrée en salle « d'une famille » composée de Maria, la belle-mère, de Christian le papa pilotant une poussette dans laquelle se tenait un bambin Jean-Claude aux bouclettes blondes et pyjama jaune poussin. Quant à la maman, Mado, elle rentrait directement de St Trop', « BB en collants résille, short moulant, bottes, chapeau et lunettes noires ». On a beaucoup ri, un grand merci à toute l'équipe.



L'après-midi s'est prolongé, en jeux de cartes, scrabble, échecs et papotages, nous nous sommes quittés enchantés de cette belle journée festive.

► **LE VENDREDI 20 NOVEMBRE**, toute l'équipe de bénévoles de l'association se retrouve à la Salle des Fêtes pour préparer la 8<sup>ème</sup> édition du **Salon Lez'Arts Créatifs qui se déroule les 21 et 22 octobre**.

Le samedi matin dès 8h, les exposants commencent à arriver, chacun doit tirer au sort son emplacement, il y en a 24, à midi tout est prêt, chacun a pris possession de son espace et paraît content.



A 14h, ouverture au public, tout au long du week-end nous avons donné à chaque visiteur 2 billets pour qu'il y inscrive le n° du stand qui lui plaisait le plus (22 des exposants ayant mis une de leurs œuvres sur la scène).

**Samedi à 18h, vernissage du Salon, Marie-Claire Douénat**, Maire de Brusvily, Michel Daugan, Maire de Plouasne et Conseiller Départemental des Côtes d'Armor, Mme Botrel (chargée de la culture) représentant la Mairie de Trélivan, ont eu la gentillesse d'accepter notre invitation et ont beaucoup apprécié l'exposition.

# Vie Associative



Nous avons clôturé le Salon par le Prix des Commerçants, attribué aux 3 stands sélectionnés par le public. Nous remercions la Boulangerie Coulombel, la Boucherie Lorion, le Restaurant l'Escale et le Garage de Brusvily pour leurs dons.



**1<sup>er</sup> prix** attribué à Mme GAGEY Hedwige pour ses aquarelles (stand n°21)

**2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix ex aequo** attribués à Mrs Guérin Jean-Paul, Botrel Jean-François et Collet Patrick pour leurs photos et sculptures métalliques (stand n°6).

Et

**Mr Meyer Pascal** pour ses peintures acryliques sur bois (stand n°8). Nous avons compté environ **350 visiteurs** sur toute la durée du Salon.

Nous tenons à remercier les exposants pour leur gentillesse et leur bonne humeur et également toute l'équipe de bénévoles qui s'est donnée à fond pendant tout le week-end pour que tout se passe bien.

► **LE VENDREDI 27 OCTOBRE**, la Section Marche, qui aimerait avoir un peu plus de participants, a organisé à Rouillac, à l'étang du Hérisson, un pique-nique et une marche de 8.7 km autour de la commune, la pluie étant de la partie, c'est sous le préau que tout le monde (15 personnes) s'est abrité pour manger la galette saucisse et les bons gâteaux faits maison. La pluie s'était arrêtée le temps de la marche (2 bonnes heures), quelle chance, car à peine revenus à l'étang c'était le déluge. Après un bon café tous sont repartis enchantés, certains sont passés par le Château de Limoëlan à Sévignac et d'autres sont rentrés directement. Ce fut une très belle et chaleureuse journée.



**POUR INFO :** Départ de la section marche sur le parking de la Salle des Fêtes à 14h tous les mercredis et les vendredis

**L'ABTL ORGANISE :**

- **LE VENDREDI 3 NOVEMBRE 2023**  
Un concours de belote
- **LE JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023**  
Le goûter de Noël des Ainés
- **LE JEUDI 4 JANVIER 2024**  
La galette des Rois
- **LE SAMEDI 3 FÉVRIER 2024**  
Le repas de l'ABTL
- **LE LUNDI 11 MARS 2024**  
Un concours de belote
- **LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 2024**  
DU THÉÂTRE, la troupe des Ki'Ka'Farces joue une nouvelle pièce
- **LE JEUDI 20 JUIN 2024** Pour clôturer la saison un repas grillades pour ses adhérents

Un grand merci à tous nos adhérents et surtout aux bénévoles qui œuvrent pour que chaque manifestation se passe au mieux, c'est beaucoup de travail et de temps passé, nous les félicitons.

Si vous souhaitez intégrer l'association n'hésitez pas à nous contacter [abt1.brusvily@gmail.com](mailto:abt1.brusvily@gmail.com) ou venir à notre rencontre les jeudi après-midi à la Salle des Fêtes de Brusvily.

Monique BOULAU - Présidente de l'ABTL



## ASSO ENORA

Bonjour à tous,

**J'aurais souhaité partager avec vous la dernière demande de soutien financier, émise par le service d'accompagnement des patients, du Service Onco Hématologie de l'Hôpital Sud de Rennes.**

« Bonjour à vous,

Je viens vers vous pour le jeune Michel Leclerc, 18 ans. Il vit chez sa mère à Saint-Brieuc. Il était en CDD en tant que préparateur de journaux. Il n'a pas pu effectuer sa dernière semaine de contrat et est en arrêt de travail depuis. **Les délais de traitement des indemnités journalières de la CPAM sont très longs et il n'a reçu qu'un petit versement de 400€ depuis août. A ce jour, il n'a plus de ressources pour financer ses charges : Prêt voiture : 127.12€, Assurance voiture et gasoil : 137.64€, Découvert de 100€ qu'il traîne depuis quelques mois.**

Auparavant, Michel avait un salaire de 300€ environ chaque mois.

**Au vu de sa situation particulière, du peu de soutien financier familial possible et de la période de découverte de sa pathologie, je vous sollicite pour qu'une aide à titre exceptionnel de 200€ puisse lui être accordée.**

Son contrat de travail ne sera pas renouvelé et nous allons engager un dossier auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées pour l'obtention d'une Allocation Adulte Handicapé afin qu'il puisse avoir un minimum de ressources pendant la phase de soins de sa pathologie.

Dans l'espoir que vous pourrez répondre favorablement à notre demande,

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations. »

*\*Les noms prénoms et adresse ont été changés pour des raisons de confidentialité.*

• **Grâce à vos dons et à votre participation aux manifestations organisées tous les ans (Rougail saucisse du mois de mars et balade Moto de septembre), nous avons pu effectuer un versement à Michel.**

**A la lecture du message de M<sup>me</sup> Nedelec du Service Socio-Educatif, vous pourrez comprendre ce qui motive notre association et nous pousse tous les jours à maintenir nos actions.**

Bernard LEGALL - Président de l'association ENORA

32

## COMITÉ DES FÊTES

**Le Comité des Fêtes et des Sports a organisé son vide-grenier annuel le dimanche 4 Juin en enregistrant un nombre «record» d'exposants.**

**Le samedi 15 juillet était organisé un repas-grillades en prélude au Feu d'Artifice qui était offert par la Commune.**

**Le dimanche 30 juillet avait lieu la Rando-Gourmande avec un nombre de participant(e)s qui ne cesse de croître.**

N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire ou réserver car, en 2023, nous avons été dans l'obligation de refuser les retardataires.

**Ci-contre la photo du groupe «Restauration» qui a posé avant de distribuer les repas aux marcheurs(ses).**

**Ce mois d'octobre est marqué par la disparition soudaine d'un fidèle et très dévoué bénévole, Jean-Pierre Courtois.**

**NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES  
À TOUTE TA FAMILLE.**

« Jean-Pierre, tu nous manqueras lors de nos prochaines manifestations !  
Salut à toi, le poseur de banderoles publicitaires, le «grilleun», le «Friteun»... Nous garderons de toi un très bon souvenir. »



## CALENDRIER DES FÊTES 2024

JANVIER	4	GALETTE DES ROIS	ABTL
	6	APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ	Bibliothèque
	13	VŒUX DU MAIRE	Municipalité
FÉVRIER	3	REPAS DE L'ABTL	A.B.T.L.
	4	LOTO	Amicale Laïque
	9	LA DICTÉE (BIBLIOTHÈQUE)	municipalité
	24	REPAS	Société de chasse
MARS	9	COUSCOUS À EMPORTER	AS GYM
	11	BELOTE	ABTL
	15	APERÔ LECTURE	Bibliothèque
	15	BENNE À FERRAILLE	Amicale Laïque
	16	BENNE À FERRAILLE	Amicale Laïque
	16	ROUGAIL SAUCISSE À EMPORTER	ENORA
AVRIL	6	THÉÂTRE KIKI'FARCES : REPRÉSENTATION	ABTL
	7	THÉÂTRE KIKI'FARCES : REPRÉSENTATION	ABTL
	7	POULETS GRILLÉS À EMPORTER	ASBB
	13	REPAS JAMBON À L'OS	Amicale Laïque
	20	MATINÉE CITOYENNE	Municipalité
MAI	1	VIDE GRENIER (PLUMAUDAN)	Amicale Laïque
	24	DICTÉE	Bibliothèque
JUIN	2	VIDE GRENIER	Comité des Fêtes
	16	KERMESSE ECOLE BRUSVILY	Amicale Laïque
	20	GRILLADES	ABTL
JUILLET	6	RANDO CYCLOS	Cyclos
	12	FEU D'ARTIFICE / GRILLADES COMITÉ DES FÊTES	Municipalité/Comité des fêtes
	14	VIDE GRENIER	Les Infantines
	28	RANDO GOURMANDE	Comité des Fêtes
AOÛT	24	BRUS'FOLIES	Municipalité
	31	TOURNOI PALETS ET PÉTANQUE	ASBB
SEPTEMBRE	1	MOULES DES AMIS DU CREUX	Amis du Creux
	7	RANDO MOTO	ENORA
	12	GRILLADES	ABTL
OCTOBRE	6	POULETS GRILLÉS À EMPORTER	AS BB
	12	AG ET REPAS	ABTL
	19	MATINÉE CITOYENNE	Municipalité
NOVEMBRE	8	BELOTE	ABTL
	11	CÉRÉMONIE DU 11/11	Municipalité
	11	REPAS DES AINÉS	Municipalité
DÉCEMBRE	12	GOÛTER DE NOËL	ABTL
	16	BELOTE	Cyclos
	22	ARBRE DE NOËL	Municipalité

## LA RÉSILIENCE AU JARDIN

La résilience dans le jardin, c'est la capacité d'un écosystème à encaisser les effets des perturbations extérieures, à y survivre. C'est un concept d'actualité compte tenu du monde dans lequel nous vivons : pluies diluviennes, températures caniculaires, appauvrissement de la biodiversité, pénurie d'eau, pollutions diverses, exploitation rapide des ressources naturelles... Il est grand temps de se questionner vraiment sur notre rapport au vivant.

### > Quelques conseils sur les plantes qui ne souffriront pas ou peu de tous ces changements.

- PRIVILÉGIEZ UN JARDIN DE PLANTES VIVACES - PÉRENNES

- Des plantes peu gourmandes en eau, avec peu d'entretien et qui repoussent plusieurs années de suite (2 à 5 ans).

Certaines vivaces à feuillage persistant restent présentes au jardin toute l'année ; d'autres perdent leurs feuilles en automne et deviennent invisibles en hiver, mais leurs racines subsistent sous la terre et leur permettent de repartir au printemps suivant.

- REMPLACER LE GAZON PAR UN COUVRE SOL TEL QUE LE LIERRE ET BIEN D'AUTRES...

Les alternatives au gazon pour sol et emplacements secs à très secs. Par ailleurs (et même si tout est toujours possible dans l'absolu), notez que ces alternatives sont plutôt réservées aux petits espaces. Si vous souhaitez supprimer le gazon sur des surfaces importantes, nous vous conseillons plutôt d'installer des massifs de type prairie où se mêlent vivaces et graminées.

Incontournables au jardin d'agrément, les vivaces s'y installent durablement et demandent

relativement peu d'entretien. Se pliant à tous vos désirs, elles sont idéales aussi bien en couvre-sol que pour composer des massifs et des rocailles. Elles se prêtent également à une utilisation en potées fleuries ou en jardinières pour les terrasses et les balcons.

La pollinisation est un enjeu majeur des années à venir. En favorisant une flore variée, horticole, nectarifère, nous veillons sur les insectes dont c'est le travail, comme les abeilles et les papillons.

### > Les alternatives au gazon pour sol et emplacements secs à très secs ou frais à humides

*Zoysia tenuifolia* - Gazon des Mascareignes  
*Herniaria glabra* - Turquette - La bruyère (*Erica x darleyensis*) Une pelouse de camomille noble *Treneague* - le Thym serpolet - Achillée odorante - *Achillea odorata* - La petite pervenche (*Vinca minor Atropurpurea*) - *Dichondra repens* - *Dichondra rampant*  
Rocailles...

### > DES FLEURS POUR LES POLLINISATEURS

#### DES ODORANTES :

Verveine citronnée / Sauge / Romarin / Lavande / Thym / Immortelle / Origan / Menthe ...

#### DES FLEURS :

Les prairies fleuries  
Valériane / Iris / Allium / Muscari / Narcisses / Crocus / Tulipes / Jacinthe / Sauge fleur / Campanules / Cosmos / Aster / Scabieuses / Sedum / *Dahlia* / *Echinacea* / Joubardes / *Gaura* ...

#### DES GRAMINÉES :

*Festuca 'Elijah Blue'* / Cheveux d'anges - *Stipa Tenuifolia* ...

Aster



Thym



Lierre - *Hedera helix*



Jardin de type méditerranéenne





## HÔTEL À INSECTES

Il n'y a presque plus d'insectes, pourtant si utiles à la biodiversité. Les causes sont diverses, les pesticides, la bitumisation, l'artificialisation de nos jardins etc ... Donc, aidons-les à se réinstaller et à reprendre leur place.

**Les hôtels à insectes du commerce sont beaux, mais souvent pas adaptés. Donc fabriquons-les avec ce que nous avons autour de nous.**



Des niches individuelles feront très bien l'affaire :

- A - Des pots de terre remplis de foin accueilleront les perce-oreilles qui mangeront les pucerons.
- B - 5 tiges de roseau, de bambou, de sureau de 20cm, de longueur, attachées ensemble, attireront les abeilles utiles à la pollinisation.
- C - Des pommes de pin et de la laine de bois pour les coccinelles.
- D - De la laine de bois pour les papillons. (La laine de bois s'achète dans les magasins de bricolage.)
- E - Des tuiles cassées et empilées attireront les araignées.
- F - De la terre mélangée à de la paille pour les bourdons.
- G - Un tas de pierres servira de cachette aux orvets très amateurs de limaces.
- H - Une cagette renversée remplie de feuilles mortes, de paille fera la joie des hérissons.



## FABRIQUER UNE OYA

Oya, en espagnol « olla », signifie pot ou marmite. Il s'agit d'un récipient en terre cuite (céramique microporeuse) qui permet une irrigation parcimonieuse des plantes.

**Mettre les plantes et fleurs en bac, n'est pas la meilleure idée, en effet avec les chaleurs extrêmes, la terre sèche énormément. Donc oui aux encadrements de parterres mais sans fond.**

Pour un arrosage permanent de ces parterres, utilisons des « Oyas » et fabriquons-les-nous mêmes.

1 - Pour cela un pot en terre poreux, une soucoupe plus grande que l'ouverture du pot et un bouchon de liège taillé au diamètre du trou du dessous, feront l'affaire.

2 - Le remplir d'eau et attendre quelques heures pour faire gonfler le bouchon et voir si le pot est bien poreux, car l'arrosage se fera par capillarité.

3 - S'il est bien poreux le mettre en terre, le remplir, mettre le couvercle et laisser agir, l'arrosage se fera petit à petit.



**Une oya de 10 litres va irriguer une surface de 1m<sup>2</sup>, remplissez-le à la demande, cela dépend un peu de la terre et de la météo.**

« **Naturellement Brusvily** » a effectué son tour annuel et a remarqué bien entendu de fort jolis jardins, mais quelques-uns de nos lavoirs communaux ont également attiré son attention.

Particulièrement deux d'entre eux qui bénéficient des soins attentifs de leurs proches voisins, amoureux de la nature et des belles choses.

C'est ainsi qu'à la Pirotais, Mr Desessard a donné au lavoir une aura empreinte de poésie et de douceur. Tout en délicatesse, ce lieu si fréquenté autrefois invite le promeneur au repos et à la rêverie.

Les fées viendraient-elles tremper leurs petits pieds dans cette eau calme ?



La Vieux Ville



La Pirotais



A la Vieux Ville, une autre ambiance anime le lavoir. Mr et Mme Legros, arrivés depuis trois ans d'Orléans pour se rapprocher de leurs enfants installés dans la région, ont été séduits par le petit lavoir jouxtant leur jardin. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que Mr Legros a pris le relai de Mme Cochard pour son entretien.

Ici, les grenouilles sont à la fête et se prélassent sur les nénuphars. Les poissons rouges de Mr Langlois colorent ce joyeux tableau. Les fleurs nombreuses et variées et quelque torchon finissant de sécher sur la corde à linge complètent ce décor champêtre.

Merci aux magiciens qui redonnent vie à ces lieux qui l'avaient perdue...

